



HAL
open science

AGROECOLOGIE : LE CHAINON MANQUANT ROLE DE CONSOMMATEURS ET D'ONG DANS LES PROCESSUS EMERGEANT D'APPRENTISSAGES

Pierre M Stassart, Chris Claes

► **To cite this version:**

Pierre M Stassart, Chris Claes. AGROECOLOGIE : LE CHAINON MANQUANT ROLE DE CONSOMMATEURS ET D'ONG DANS LES PROCESSUS EMERGEANT D'APPRENTISSAGES. ISDA 2010, Jun 2010, Montpellier, France. 14 p. hal-00521406

HAL Id: hal-00521406

<https://hal.science/hal-00521406v1>

Submitted on 27 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AGROÉCOLOGIE : LE CHAINON MANQUANT

ROLE DE CONSOMMATEURS ET D'ONG DANS LES PROCESSUS EMERGEANT D'APPRENTISSAGES

Pierre M. STASSART*, Chris CLAES**

* SEED (Socio-Economie Environnement Développement)
ULg (Université de Liège), Campus d'Arlon
Av. Longwy 185, 6700 Arlon
Belgique
p.stassart@ulg.ac.be

** Vredeseilanden ONG,
Blijde Inkomsestraat 50, 3000 Leuven
Belgique
chris.claes@vredeseilanden.be

Résumé — Les travaux académiques sur l'agroécologie sont souvent limités à des formes d'interdisciplines centrées sur les systèmes de production. Si l'introduction de la notion de « Food Systems » introduit le consommateur, ce dernier intervient plutôt en bout de course comme le consommateur choisisseur de la théorie de l'économie standard. L'étude de l'émergence de deux filières agroécologiques au Bénin et en Belgique montre comment la mise en circulation des questions des consommateurs est une ressource en terme d'apprentissages pour la co-création des filières. Ceux-ci prennent différentes formes selon leur équipement cognitif et leur localisation. Dans le cas de la filière équitable rizicole c'est une ONG qui anime le processus de co-création par la mise en circulation de ces questions. Dans le cas de la filière bœuf des prairies gaumaises, ce sont les consommateurs directement impliqués dans un processus délibératif qui sont le support de ce questionnement. Ainsi, les consommateurs ou l'ONG qui les représente créent les conditions qui permettent de maintenir des questions pertinentes ouvertes, de les explorer et ainsi d'apprendre. Au-delà des exigences du marché apparaissent alors des dimensions d'autonomie, d'équité qui traduisent le projet agroécologique d'une nouvelle citoyenneté alimentaire. Au Bénin, l'écartement d'une variété de riz type « révolution verte » au profit d'une variété locale, respecte davantage l'intégrité agroécologique des bas fonds rizicoles. En Belgique, l'intégration plutôt que la dissociation des activités d'élevage et gestion de la biodiversité ouvre les portes à la construction d'un bien patrimonial.

Mots clés : Agroécologie, Systèmes alimentaire, Recherche Participative, Consommateurs, Apprentissages, Filière, Connaissances, Biodiversité, Elevage, Riziculture.

Abstract — Academic texts on agro-ecology are often too limited to production systems. When notions of food systems and food value chains are described they introduce the consumer as a choice taker, reflecting neoclassical economic theory. The study of the emergence of two agro-ecological chains in Benin and Belgium explains how consumer demands are key learning resources for chain co-creation. In the case of the fair trade rice chain an NGO stimulates the co-creation process while in the beef chain in Gaume consumers who are directly involved in a deliberative process bring about this questioning.



Innovation et Développement Durable dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire

Montpellier – France
28 Juin – 1^{er} Juillet 2010

w w w . i s d a 2 0 1 0 . n e t



Key words : Agroecology, Food Systems, Participatory Research, Consumers, Learning process, Food Chain, Knowledge's, Biodiversity, Stock Farming, Rice Farming

1. INTRODUCTION

L'agroécologie est en même temps une critique du régime biotechnologique actuel et une réponse à ses impasses et c'est l'articulation entre critique et réponse de l'agroécologie qui a contribué à nouer des liens entre scientifiques et le mouvement social : en Amérique Latine autour de la critique de la première et seconde révolution verte, aux Etats Unis face à l'industrialisation de l'agriculture. En Europe par contre cette critique a été absorbée par le développement d'une pratique spécifique l'agriculture biologique et par son institutionnalisation.

Depuis quelques années cependant, l'Europe semble davantage s'inscrire dans ce mouvement émergent qui voit l'agroécologie s'afficher comme un concept alternatif mobilisateur face au régime biotechnologique du modèle dominant. Cette dynamique internationale est multiforme, avec des acteurs, des visées et des réseaux assez différents (Buttel 2003). En Europe c'est comme (inter)discipline (Dalgaard *et al.* 2003) qu'elle s'est historiquement développée, écologie et sciences agronomiques constituant le socle de sa production scientifique (90% des publications) autour des questions de production, de conservation et gestion de la biodiversité ainsi que de l'écologie des paysages. Depuis 2004, ces publications ont d'ailleurs connu une forte croissance (Ollivier & Bellon 2010) et de nouvelles disciplines s'y investissent. Des travaux récents en sciences sociales sur les systèmes agroalimentaires alternatifs ont mis à jour un angle mort dans le corpus des études agroécologiques, le rôle du *missing guest* (Goodman 2003). C'est cet angle mort que ce papier éclaire et plus particulièrement sa contribution dans la conception de systèmes agroalimentaires innovants.

Il est d'ailleurs piquant de constater qu'au sein de la société civile, la référence à l'agroécologie qui n'est encore qu'un phénomène émergent, est mobilisé précisément sur des controverses qui touchent aux systèmes agroalimentaires alternatifs : la question des semences fermières et celle des Systèmes de Garantie Participative. Ces controverses se construisent en opposition à la normalisation imposée par la globalisation des marchés agroalimentaires.

La question des semences indigènes, paysannes est porteuse d'une vive critique des OGM et de la main mise des systèmes de brevetage. Elle a remis à l'agenda non seulement la question de la conservation des semences, de leur gestion mais aussi de leur sélection en explorant notamment les voies de la recherche participative. Elle permet ainsi d'introduire des préoccupations telles qu'autonomie, biodiversité et particularité gustative et celui de l'importance de la variabilité et de la localisation des critères de sélections. Cette prise en compte des consommateurs, à travers leurs critères de choix, se manifeste davantage à l'autre extrémité des systèmes agroalimentaires à la jonction entre production et consommation sur les questions de garantie de qualité. C'est ainsi que des Systèmes de Garantie Participatifs (Nelson *et al.*) se développent sur les marchés locaux et régionaux de produits bio, depuis 2004 entre producteurs et consommateurs avec l'appui d'ONG. Ces systèmes ont obtenus une reconnaissance légale au Brésil, en Bolivie et au Costa-Rica, ils sont actuellement expérimentés notamment en Espagne, France et Italie. Au delà de la question du contrôle et de la définition variétale, c'est-à-dire de la redéfinition de la norme (semence, label) ce qui est enjeu ici, c'est la maîtrise et le développement d'un modèle agroécologique. Sur des questions de biodiversité, d'autonomie alimentaire et de marchés locaux, des consommateurs s'impliquent au côté des paysans afin de résister aux multiples facettes de la globalisation par le marché : refus d'une normalisation aveugle au Nord, rejet du projet d'une seconde révolution verte au Sud. Voyons comment cette question de la consommation entre dans la mouvance agroécologique ?

2. AGROECOLOGIE ET CONSOMMATEURS

Jusqu'au début des années 2000, l'agroécologie a surtout été mobilisé comme une interdiscipline autour d'un cadre de pensée centré sur les systèmes de production et la gestion écologique des ressources (Conway 1987). L'agroécologie y est définie comme « *l'application de la science de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion d'agro écosystèmes durables* (Gliessman 1998) » et renvoie de façon récurrente aux cinq principes agroécologiques proposés par Altieri, centrés de même sur les systèmes de production. Cette approche holiste des agro-écosystèmes n'évite pas la difficile question des changements d'échelles, notamment à travers les travaux européens de l'écologie des paysages (Dalgaard *et al.* 2003, Tscharntke *et al.* 2005). Une autre voie est ouverte aux Etats Unis par l'article manifeste, "Agroecology, the ecology of food system (Francis 2003). Cette notion de food system, bien que revendiquée de façon récurrente par le mouvement social de *via Campesina* (Patel 2009) (Anonyme 2008), demeure conceptuellement peu présente dans les analyses des chercheurs européens. Voyons comment les agroécologues américains problématissent la prise en compte des consommateurs.

Si le mot d'ordre « *Closing the loop : educating the consumer* » (Francis 2003) affirme l'interdépendance entre choix des producteurs et des consommateurs, ce lien repris dans les ouvrages de références (Gliessman 2007, Warner 2007) réduit le rôle du consommateur, à celui d'un consommateur choisisseur ou électeur ». Dans cette conception très libérale du consommateur - mangeur, l'enjeu est d'informer pour corriger les market « failure » chères aux économistes standard. Le consommateur influe sur la production par ses actes d'achat et sa pression sur les politiques publiques. Gliessman, néanmoins ébauche une troisième fonction. Face aux multiples incertitudes sanitaires, environnementales et technologiques que génère la complexification croissante des filières, celui-ci se chargerait d'un travail de veille. Ce déplacement d'un consommateur choisisseur vers un consommateur situé « en capacité d'agir » renvoie de façon plus large à la figure du « food citizens » que l'on retrouve dans la littérature sur les réseaux agroalimentaires alternatifs (Hassanein 2003, Levkoe 2006, Wilkins 2005).

Le concept de "citoyenneté alimentaire" s'inscrit dans la lignée des travaux sur l'agriculture civique (Lyson 2004) inspirée de la sociologie pragmatique (Dewey 1927). L'agriculture civique n'est pas associée étroitement à une prédéfinition ou un agenda spécifique (la faim, les petits agriculteurs, les pesticides). L'agriculture civique n'a pas pour mission de protéger "contre" mais plutôt d'ouvrir des espaces où des collectifs émergents développent leur capacité de prise en compte... de tout ce qui n'est pas pris en compte par le modèle dominant et le marché en particulier. Ce qui nous intéresse au sens pragmatique du terme c'est comment des collectifs citoyens au contact des paysans producteurs, développent ou sont appuyés pour développer une capacité « à se présenter », à mettre en mot, dans des objets et des dispositifs, leurs préoccupations citoyennes. C'est la dimension inclusive et située de cette citoyenneté alimentaire qui la rend capable d'agir. La citoyenneté alimentaire en conséquence est capable de nommer, de traduire dans des dispositifs matériels (des grilles de classements, des cahiers de charges, des règlements et lois) des idées et des actions qui sont présentés à un stade encore expérimental et souvent éphémère. Ainsi elle participe à la conception de réponse aux préoccupations émergentes qui circulent dans ces collectifs. (DeLind 2002).

Nous allons décrire et analyser cette contribution citoyenne au travail d'émergence de filières agroécologiques, à travers deux expérimentations sociales dont l'aboutissement est la création d'un accord sur la qualité de la filière. La première concerne une filière rizicole béninoise qui face à la concurrence des riz importés va avec l'appui d'une ONG belge construire une filière équitable. Cette construction est l'occasion d'apprentissages multiples dans lesquels une enseigne de grande distribution belge mais aussi des marchés urbains et

transfrontaliers africains jouent un rôle clef. La seconde concerne des éleveurs aux marges de la Belgique, en Gaume. A travers une recherche action menée par une équipe interdisciplinaire, elle montre comment des consommateurs agissent comme lien entre producteurs et environnementalistes autour d'un enjeu d'élevage et de gestion de la biodiversité, le *Bœuf des Praires Gaumaises*. Ce qui distingue ces deux filières agroécologiques c'est leur équipement cognitif, fort dans le premier cas et faible dans le second. Mais dans les deux cas on a bien affaire à des « expérimentations sociales » dont l'émergence est portée par l'engagement fort d'acteurs, ONG ou chercheurs selon le cas.

3. RIZ DES COLLINES AU BENIN

3.1 Souveraineté et crise alimentaire

La crise de la filière Coton en Afrique de l'Ouest a entraîné le développement de la filière riz. Cette dynamique portée par l'agriculture familiale est soutenue au Bénin par L'ONG belge Vredeseilanden (www.vredeseilanden.be) depuis 2002. Le développement régional du marché du riz s'inscrit dans une dynamique complexe :

- mouvement massif d'importation de riz dont les volumes en Afrique de l'Ouest étaient de 6 millions de tonnes en 2001 et passeraient à 11 millions en 2010.
- changement des habitudes alimentaires qui deviennent fortement dépendantes de ces importations de riz et concurrencent ainsi la production locale (Adegbola & Singbo 2005)
- réexportation du riz du Bénin vers le Nigéria, contournant ainsi les fortes barrières tarifaires que le Nigéria a érigées contre les pays asiatiques (Totin 2009)

La crise alimentaire de 2008 a vu le prix du riz bondir de plus de 500 % en quelques semaines (FAO 2008) ce qui a provoqué la colère populaire dans les grands centres urbains. Sous la pression de la rue, gouvernement du Bénin et institutions internationales (FAO et l'Union Européenne) ont lancé un ambitieux plan de relance dont l'ambition était de doubler la récolte de riz à l'horizon 2011 pour atteindre l'autosuffisance et exporter le surplus sur le marché régional. Le Bénin n'exploite en effet que 8% de son potentiel (FAO 2009). Cette relance comprend l'installation d'unités de transformations, mais des problèmes de qualité de produit n'autorisent pas la commercialisation en dehors des bassins de production. Ce plan suppose également une fourniture massive de semences améliorées (2200 tonnes).

Le Centre du Riz pour l'Afrique a mis au point au début des années 90 des variétés qualifiées de « miracles » promues dans les projets d'aide d'urgence. Ces variétés Nerica (NEw Rice for Africa, www.warda.org) combinent la tolérance aux stress d'*Oryza glaberrima* (espèce d'Afrique) et les rendements d'*Oryza sativa* (espèce asiatique). Une puissante coalition de gouvernements, d'instituts de recherche, de semenciers privés et de bailleurs de fonds a promu cette nouvelle espèce (ARI 2005?) dont 80 variétés de plateau et de bas-fonds ont été adoptées en remplaçant et en réduisant la diversité des variétés locales. Elles seraient susceptibles d'apporter à l'Afrique la révolution verte tant attendue : saison de production plus courte, plus vigoureuses au stade précoce, résistantes au stress des maladies et pestes et in fine plus riches en protéines et de bon goût. (Guei & Keya 2008). Mais hors des murs des laboratoires, cette belle publicité ne se confirme pas. Les paysans soulignent que ces variétés sont plus exigeantes que les variétés locales, et leur culture suppose un accès aux engrais, aux pesticides et aux services de vulgarisation, ce qui est loin d'être le cas pour la majorité d'entre eux (Grain 2009, Horna *et al.* 2005).

La crise alimentaire a mis un autre élément en lumière : la question des barrières tarifaires ne suffit pas à elle seule à résoudre la question de la souveraineté alimentaire. Tout comme dans le nord la concurrence par la qualité (Allaire 2002) vient s'ériger comme arbitre entre

production nationale et produits d'importation. Ce constat s'affirme dans les pays émergents suite à l'évolution rapide des marchés liés à leur libéralisation (Louw *et al.* 2008). En Afrique Subsaharienne, cette évolution est encore embryonnaire, les marchés demeurent peu structurés et traditionnels. Mais la tendance est à une compétition croissante avec les produits importés et leurs qualités (Vorley & Proctor 2008).

3.2 Construire des espaces d'apprentissage Nord Sud

Au Bénin, l'ambition de l'Union de Riziculteurs des Collines (UNIRIZ) et de ses 6 groupements (UCR, Union Communale Rizicole) est de développer à partir de 2002 avec l'appui de l'ONG belge Vredeseilanden, une riziculture de bas fond capable au-delà de l'autosuffisance alimentaire locale de concurrencer l'importation de riz asiatique. A partir de 2006, face aux difficultés rencontrées - défaut de qualité, coût de production (Adegbola & Singbo 2005) - détournement par l'exportation informelle vers le Nigéria (Totin 2009)-, les riziculteurs béninois prennent conscience de la nécessité de développer leur capacité à concurrencer par la qualité le riz importé.

A cette époque (2006) une des trois enseignes belges de grande distribution alimentaire, Colruyt, cherche à intégrer davantage la *Corporate Social Responsibility* (CSR) au cœur de son entreprise. L'ONG Vredeseilanden propose alors de transformer la donation financière que Colruyt lui alloue, en mise à disposition de son *know how* pour mettre en marché dans son magasin le riz produit au Bénin. Une collaboration tripartite est alors mise en place avec UNIRIZ, avec l'appui financier du programme Fair Trade Center de la Coopération Technique Belge. Le but est de vendre dans les magasins belges de Colruyt un volume symbolique de 36 tonnes de riz bénin par an, ceci dans le cadre des règles du commerce équitable de FLO (Fair Trade Labeling Organisation): prix de vente avantageux, préfinancement de la récolte et appui au renforcement des organisations paysannes. Pour les riziculteurs béninois envahis par le riz asiatique, cette aubaine est extraordinaire motivation pour acquérir l'expérience qui leur permettrait un jour de reconquérir leur marché national.

L'ONG Vredeseilanden a une longue expérience de développement de filières agroalimentaire. Elle a commencé au Nord, en Belgique, en 1994 avec la création des Voedselteams (équipes alimentaires) et la mise en place de leur fédération (<http://www.voedselteams.be>), initiatives similaires aux AMAP en France. En 2004, l'ONG décide de s'adresser aux acteurs clefs du secteur agroalimentaire, les distributeurs. Cette stratégie s'appuie sur l'expérience accumulée dans les filières courtes ainsi que sur une bonne connaissance de la participation des consommateurs aux négociations de la qualité des produits et des systèmes de production. C'est dans cette perspective que l'ONG franchit un pas supplémentaire en pariant sur les possibilités d'apprentissage entre les différents acteurs d'une filière dont la distance géographique est largement compensée par l'engagement des acteurs et la mobilité de l'ONG. Le travail de l'ONG est alors un travail d'articulation des différentes préoccupations des consommateurs qui vont des exigences standard d'homogénéité et de sécurité du marché global (distribution) et des exigences spécifiques du marché régional (Bénin, Niger, Nigeria) aux engagements d'autonomie des groupements des riziculteurs, d'équité des transactions (FLO) et de durabilité des agro systèmes de production.

3.3 Le riz des Collines et ses Qualifications

Un premier cadrage de la demande des consommateurs a été réalisé par le biais d'une étude sur la qualité du riz au sein des UCR (Meyer 2007). Celui-ci, présentait un taux de

brisure trop élevée après décorticage (jusqu'à parfois 50% !) lié au mélange de variétés - accès aux semences limité - et au choix de dates de récolte fortement dépendantes de la main d'œuvre disponible. Une récolte tardive du riz donne en effet un grain trop sec qui brise facilement. Colruyt exigeait un taux maximum de 5% de brisure (critères BRC (British Retail Consortium Global Standards <http://www.brcglobalstandards.com/>) alors que sur le marché local cette question ne posait pas de problème aux étuveuses qui préparent traditionnellement le riz à la vapeur. Une seconde exigence liée aux questions sanitaires est la mise aux normes HACCP de la filière riz. Dans les deux cas, taux de brisure et HACCP, l'ONG a négocié avec Colruyt et son importateur Boost une approche progressive par palier : le taux de brisure maximale évoluera de 15% à 5% de 2010 à 2012 et l'ONG et un délai de trois ans pour la mise aux normes HACCP. Ceci permettra aux groupements rizicoles de démarrer l'apprentissage sur leur équipement technologique actuel et d'avoir le temps de monter une collaboration avec un investisseur privé pour l'achat d'une nouvelle unité de transformation capable d'atteindre à terme les normes de qualité fixées. Dans l'espace ainsi négocié, deux UCR ont construit un système de contrôle interne (SCI). Pour chaque groupe de quinze riziculteurs, deux représentants vont y participer. Durant ces trois ans une série d'efforts ont également été réalisés pour améliorer les performances agroécologiques de la riziculture : culture selon les courbes de niveau, association de légumineuses, présence d'arbres, choix de la période de récolte.

Comme nous l'avons mentionné par ailleurs, le choix des variétés de semence s'est imposé comme un enjeu fort qui relie de multiples expériences agroécologiques parce que cette question traverse en fait de multiples espaces sociaux de la consommation à la production. L'ONG a ainsi fait circuler cette question dans les forums suivant :

- le bureau national de Vredeseilanden au Bénin a fait des tests avec différentes variétés sur place, puis en milieu urbain avec des panels de consommateurs. Les consommateurs ont révélé une préférence nationale pour le riz long grain, riz blanc ou riz étuvé ;
- en se rendant au Nigéria avec l'appui de Vredeseilanden, des riziculteurs des UCR ont compris pourquoi la faible qualité de leur riz faisait chuter leurs volumes de ventes au profit des riz asiatiques importés, qui transitent pourtant par leur pays ! (2/3 des importations estimées en 2002, (Totin 2009)). Au contraire du Bénin, la pratique culinaire au Nigeria est de préparer le riz dans l'eau bouillie à la façon des nouilles. Or, la variété traditionnelle Bérés, cultivée et commercialisée par les riziculteurs béninois, n'est pas adaptée à cette tradition culinaire ;
- En Belgique, Colruyt a organisé des panels de consommateurs qui ont testé le goût du riz tandis que leurs acheteurs ont évalué la forme (long grain) de quatre variétés, Tox long, IR 841, NERICA3 et Bérés, présélectionnées par les riziculteurs sur base de leurs critères de productivité, de résistance, et de besoins modérés en intrants et de familiarité avec la variété. Sur cette base, Colruyt a gardé deux options : le IR841 et le NERICA3 et écarté les deux autres.

Finalement, au cours d'un atelier participatif, le collectif de riziculteurs a décidé de sélectionner la variété IR841 et d'écarté le NERICA3. Cette variété est le fruit d'une beaucoup plus longue expérience. Elle combine bonne résistance aux maladies et aux pestes, bonne productivité, sans exiger de paquet technologique particulier. Ainsi, se voient traduit dans le riz béninois des collines, les préférences des consommateurs béninois et nigérian, les standards du marché générique du riz portés par Colruyt (brisure, HACCP) mais aussi les goûts et préférences des consommateurs. Le tout sous le sceau du commerce équitable qui traduit dans un langage accessible le lien tissé par l'ONG entre paysans et distributeurs pour relier les consommateurs du Nord à un système rizicole au Sud qui encourage l'autonomie alimentaire du Bénin et le respect des agro- écosystèmes. Dans ce travail d'émergence, l'ONG a permis de prendre conscience de la multiplicité de la voix des consommateurs mais aussi de sa plasticité face à la négociation de certaines normes du

monde global (HACCP). Il reste à évaluer sur le long terme les bénéfices mutuels de ce processus d'apprentissage original qui a préféré au lobbying politique, une approche de co-conception collaborative. Cette approche, et en particulier les apprentissages qu'elle revendique, permet-elle à terme de concurrencer les importations asiatiques sur le plan de la qualité? La démarche du distributeur s'inscrira-t-elle dans la durée, comment évitera-t-elle à terme la tentation du *green washing*? La coopération avec des investisseurs privés permettra-t-elle les gains de qualité espérés sur la transformation?

Passons maintenant au second cas où l'engagement des chercheurs va en quelque sorte remplacer le rôle de l'ONG dans la mise en présence du consommateur dans la construction d'une filière agroécologique émergente.

4. BŒUF DES PRAIRIES GAUMAISES

La dimension agroécologique initiale de l'expérience « Bœuf des Prairies Gaumaises » (www.boeufgaume.be) est donnée par l'ambition de cette filière émergente (2 bœufs en 2008, 7 bœufs en 2009, 8 bœufs en 2010) d'articuler à un objet classique de production (viande de bœuf de qualité) un objectif de gestion de la biodiversité par le pâturage, dans une zone où 50% des prairies sont sous statut (Natura 2000). L'enjeu est de créer dans le contexte fermé d'un système verrouillé « lock-in » (Nelson & Winter 1982), un espace de changement en réintroduisant un facteur de réversibilité qui réouvre en quelque sorte le système. Dans le cas que nous avons étudié, celui du Blanc Bleu Belge (BBB) (Stassart & Jamar 2008), ce facteur de changement est la castration des taureaux. En effet, cette opération permet de rouvrir trois points critiques du modèle BBB :

- La croissance intensive des bovins mâles : la castration induit une courbe de croissance différente, plus lente. Ceci permet d'éviter chez les bœufs les concentrés à haute valeur énergétique et protéique. Le pâturage et le foin sont la base de l'alimentation ;
- Le confinement en box d'engraissement : la castration libère les bœufs de l'activité sexuelle qui force à confiner en box les taureaux à l'engraissement. Le troupeau des vaches allaitantes est le milieu de vie des bœufs ;
- La qualité « maigre et tendre » de la viande Blanc Bleu Belge (Stassart 2005) : la viande de bœuf, par sa croissance, son alimentation et sa maturation réintroduit du goût (persillé) et de la fermeté dans la viande.

4.1. Conflit entre principes de légitimité

Cette exigence de déverrouillage du système Blanc Bleu Belge, est le point départ de leur démarche d'intéressement qui aboutit à la formalisation d'un partenariat avec deux associations locales autour du projet bœuf castré. La première est le marché fermier d'Ansart (www.marchefermier.be), tire sa légitimité (Boltanski & Thévenot 1991) est à la fois du régime marchand, comme marché fermier il permet aux agriculteurs de récupérer la plus value de la commercialisation, et du régime domestique : cette activité contribue économiquement et symboliquement au maintien d'une agriculture paysanne. Le Groupe d'Action Locale (GAL Leader +) Cuestas ASBL (www.cuestas.be) dont la présence est plus récente, tire quant à lui une bonne partie de sa légitimité des *actions, innovante* en Région Wallonne, *de partenariat agriculture environnement*. Celle-ci repose avant tout sur un travail d'inventaire, de zonage et d'expertise (Natura 2000) qui renvoie à un troisième principe de légitimité, celui de l'efficacité technico-scientifique de la cité industrielle.

Parce qu'aucun de ces trois principes de légitimité n'est supérieur aux autres, des tensions liées aux conflits de légitimité apparaissent. Ces tensions liées à l'indécidabilité quant à un principe-même de légitimité supérieure ne sont donc pas le fait d'un déficit d'élaboration cognitive au sein d'un principe (Godard 1989). Elles s'expriment selon le processus

classique de disqualification des systèmes de valeurs liés aux autres principes et affirmations-impositions de son système de valeurs. Elles sont repérables à travers la définition des opérations de qualification des objets et sujets pertinents, porte-paroles des différentes cités : cahier de charges/contrôle pour la cité industrielle des gestionnaires et administrations, produits différenciés et filières de qualité pour la cité marchande, bien commun territorial et réseau de relations interpersonnelles pour la cité domestique.

L'enjeu du partenariat triangulaire entre chercheurs et les agents de développement locaux - GAL et marché fermier - est de tenir la contradiction suivante : prendre en compte tout en les déniaient les intérêts particuliers liés à chaque principe de légitimité. Notre argument est que cet enjeu d'indécidabilité va être porté par les consommateurs qui vont par leur travail exploratoire permettre d'articuler progressivement des principes divergeant autour d'un bien commun « bœuf des prairies gaumaises » plutôt que de les laisser s'affronter à travers l'opposition classique entre environnementalistes et éleveurs. Ce travail est effectué en trois temps : exploration de mondes disjoints, déploiement des principes de légitimité, stabilisation de l'accord.

4.2 Les consommateurs ressource de réflexivité

Pour explorer le projet « Bœuf des Prairies Gaumaises », trois groupes de travail distincts sont constitués: éleveurs, et consommateurs puis environnementalistes. Ce dernier est de composition hybride : cinq mères de familles venant du marché fermier et cinq hommes membres de l'antenne locale de Natagora (www.natagora.be) l'association naturaliste nationale. Ce petit groupe animé par un sociologue et le responsable du marché fermier, va mener durant six mois un travail délibératif (Stassart submitted). Le titre du rapport qui reprend les résultats de ce travail : « Nous ne désirons pas dire aux éleveurs ce qu'ils doivent faire mais nous souhaitons qu'ils écoutent ce que nous avons appris » (Stassart & Lecomte 2006) indique que ces consommateurs refusent de trancher. Au contraire ils veulent questionner et assumer leur indécidabilité.

Leur réflexion passe d'abord par une complexification des problèmes: constat sur les mondes disjoints, leur ambivalences, leur (in)compatibilité, leur (in) pertinence. Ainsi l'alimentation et l'engraissement des bœufs amène les consommateurs à se rapprocher de l'univers des naturalistes : le lien entre pâturage et biodiversité apparaît, autour de l'enjeu date de fauche. La disparition de la fauche tardive (juin-juillet) expliquerait le déclin d'une faune (pie grièche) et d'une flore inféodée à cette pratique. La question de la castration dévoile des mondes disjoints mais compatibles. En effet à la grande surprise du groupe, les naturalistes concèdent que la castration est devenue courante pour approcher les troupeaux de leur réserve devenus ainsi plus calme. Les consommateurs reconnaissent leur ambiguïté face à une opération chirurgicale dont ils se méfient mais pratiquée couramment chez les animaux de compagnie (chat – chevaux). Enfin, les plus réticents demeurent les éleveurs. Ambivalents, ils souffrent symboliquement de cette opération qui réfrène la nature de leurs animaux mais ils comprennent très vite que la castration, une opération irréversible, leur ouvre un nouveau marché qui les libère du joug des marchands de bestiaux. Mais tous les liens ne sont pas possibles, l'ambiguïté de l'exigence de réduction de charge à l'hectare « ne passe pas » : protection de la nappe phréatique ou gestion de la biodiversité ? Ce travail exploratoire des mondes disjoints amène donc à rendre négociables les frontières du problème élevage-biodiversité. Elle déploie et demeure peu conflictuelle parce qu'elle ouvre davantage qu'elle ne ferme les questions, elle crée de la marge de manœuvre.

La clôture des questions implique alors de stabiliser cette frontière et donc d'exclure autant que d'inclure puisqu'il s'agit de dessiner la limite entre ce qui est pris en compte et ce qui ne l'est pas. L'exercice de zonage qui consiste à définir les limites du territoire d'élevage « bœuf des prairies gaumaises » illustre bien ces tensions : sur base des justifications

industrielles, domestiques et marchandes, trois types de qualifications du territoire et de ses frontières apparaissent. La logique sectorielle du ministère de l'agriculture souhaite reprendre le zonage des régions agricoles belges qui définit selon des conditions pédo-climatiques un zonage de quatorze régions agricoles aux performances agricoles administrativement homogènes (régime industriel). Cela pourrait donc être le « Jurassique ». Nos naturalistes se méfient cependant de ce « plus petit dénominateur commun ». Engagés de façon bénévole dans des actions de gestion de réserve, ils préfèrent s'appuyer sur les frontières culturelles de Gaume qu'ils jugent davantage mobilisatrices pour un projet local. Ils rejoignent sur ce point des éleveurs qui prennent plaisir à préciser qu'« ils ne sont pas des ardennais donc qu'ils sont gaumais » (régime domestique). Mais la Gaume renvoie également à un troisième registre de justification : l'Indication Géographique Protégée (Règlement Européen 2082/92) « Pâté Gaumais ». Une image de qualité liée à l'origine pour convaincre le monde extérieur et organiser la rareté au sein d'un club fermé. L'IGP garantit alors exclusivité, sur des frontières très légèrement différentes de celle de la Gaume, et protège de la contrefaçon. Finalement la Gaume et son identité en creux, aux conditions d'ouverture est la voie proposée comme fondement d'un accord éleveurs - environnementalistes

4.3 Construction de l'accord

Au cours de la phase suivante qui doit aboutir à la construction d'un accord (le cahier de charges) les consommateurs proposent de se nommer comme consom'acteurs. Ils traduisent en cela le changement du format et du contenu de la négociation du lien agriculture-environnement. (1) Le format de travail, administré et dissocié, des trois groupes éleveurs – consommateurs – environnementalistes va à la demande pressante des éleveurs se transformer en se déplaçant symboliquement sur le terrain (une pâture à bœufs). (2) Les consommateurs vont suggérer de hiérarchiser le cahier de charges autour de l'élevage, plutôt qu'autour des prescriptions environnementalistes et (3) prendre position pour une certaine prise de distance (y compris les naturalistes locaux) par rapport à l'expertise environnementale dont ils attendent qu'elle rende également des comptes.

Le bien patrimonial, support de l'intérêt général, reçoit alors un contenu à l'intérieur d'un périmètre que les opérations de complexification et de justification ont délimité sans pour autant les trancher. Au sein de ce périmètre, passant de la délibération à l'action, les consommateurs contribuent à faire reconnaître la légitimité des éleveurs face aux exigences des environnementalistes et inversement ils légitiment les environnementalistes en démontrant comment, au sein du groupe des consommateurs, des naturalistes sont capables de se territorialiser comme consom'acteurs. A l'abri d'une confrontation directe, ils font co-exister de façon « paradoxale » ce que décrit l'exercice de délibération : complexité et indécidabilité quant aux principes de légitimité. La voie du compromis est alors tracée par la notion ambiguë de patrimoine territorial. Quelque chose de la Gaume est à visibiliser, protéger et transmettre, pour les uns ce sont des fermes d'élevage et un savoir-faire, pour les autres, une biodiversité particulièrement riche, pour d'autres encore un savoir-vivre. Le territoire est le support commun de l'identité de ces acteurs, même si ceci se double du paradoxe que ce territoire est davantage rêvé qu'organisé, davantage à construire qu'à protéger. Ce qui se négociera alors à travers la construction de l'accord sur le cahier de charges est la définition de comportement et d'attitude ayant pour enjeu la prise en compte d'un intérêt territorial ou patrimonial. La négociation de l'accord sur le cahier de charge a pour double enjeu la révélation d'un intérêt commun et de formation d'engagements sur sa gestion.

5. CONCLUSIONS

La notion de filière agroécologique est doublement trompeuse : elle laisse sous entendre que les frontières de la filière sont dessinées par ses opérateurs économiques. Hors on voit qu'à chaque fois ces filières émergent dans une écologie de contexte : interdépendance entre de multiples bassins de consommation dans le cas rizicole, construction d'un bien commun territorial dans le cas du bœuf des prairies gaumaises. Ensuite la notion de filière longue ou de filière courte, souvent implicitement rattachée au paradigme de localisme défensif (filiale courte) et/ou de performance économique (filiale longue), rend mal compte des contextes et des espaces dans lesquels des apprentissages deviennent possibles. Les catégories longues et courtes ne sont pas des facteurs explicatifs dans notre cas. Ce qui est long géographiquement peut devenir court par les capacités d'apprentissage des acteurs.

Outre la question de l'écologie des contextes que pose la question des frontières, la création de filières agroécologiques pose également celle de l'historicité. Nous ne l'avons pas approfondi dans le cadre de ce papier, mais l'on pressent bien qu'historiquement, la production de riz en Afrique de l'Ouest ou celle de l'élevage bovin en Belgique sont verrouillées par des choix technologiques et sociaux discutables : les semences de la révolution verte d'une part (le NERICA) et la technologie très sophistiquée du Blanc Bleu Belge. C'est le travail d'exploration et de co-création qui fait sauter ces verrous.

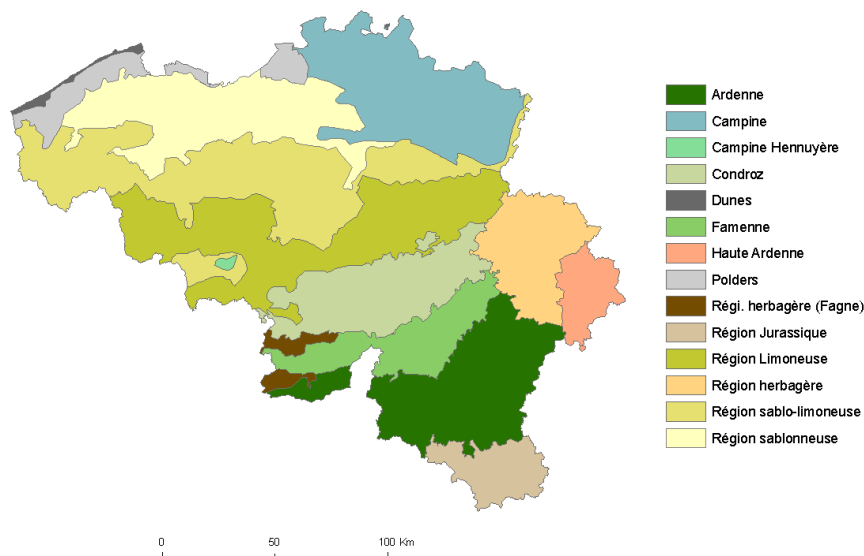
Les deux cas traités sont des cas émergents, ce qui est en jeu c'est la fixation d'un cadre ou cahier de charges par un processus d'apprentissage. Dans ce processus, l'ONG ou le dispositif délibératif des chercheurs créent par leurs approches et leurs méthodes des conditions qui permettent d'ouvrir les questions et de ne pas les refermer trop vite : si les exigences d'un marché standard sont bien présentes d'autres dimensions peuvent entrer en ligne de compte. Dans le premier cas la « libération, le déploiement et l'articulation » des ressources cognitives de porte-parole des consommateurs, qui permet de renégocier une qualité standard que seule la norme CBR et le marché d'exportation viendrait imposer. Ceci aboutit à l'écartement d'une variété révolution verte au profit d'une variété locale qui respecte davantage l'intégrité agroécologique des bas fonds rizicoles. Dans le second cas, la volonté d'intégrer plutôt que de dissocier activité d'élevage et gestion de la biodiversité va poser la question des conflits de légitimité entre le monde agricole et le monde environnementale. On voit alors comment les consommateurs vont créer une nouvelle forme de lien entre ces antagonistes en refusant de se prononcer sur un principe de légitimité supérieur.

D'un point de vue méthodologique une question demeure : comment un appui d'ONG ou une Recherche Intervention deviennent des ressources de questionnement et de stabilisation de l'incertitude, une des conditions aux apprentissages de second et de troisième ordre ? Cette question force à dépasser la question de marché et de produit. Si le consommateur est bien présent dans ces deux cas, c'est parce qu'au-delà des enjeux de marché, ces projets participent à construire un bien commun une logique d'appartenance où question d'équité, d'environnement, d'autonomie et de solidarité cherchent à s'inscrire.

ANNEXES

Annexe 1 : trois justifications du zonage

Qualification 1 : une justification technico-administrative : la zone agricole Jurassique



Qualification 2 : une justification socio-culturelle ancrée dans la tradition : La Gaume



Qualification 3 : une justification orientée vers le marché : l'Indication Géographique Protégée « Pâté Gaumais »



BIBLIOGRAPHIE

- Adegbola, P.Y. and A.G. Singbo (2005) Programme analyse de la politique agricole (papa) de l'institut national des recherches agricoles du Bénin in, (Porto-Novo, Bénin: INRAB)
- Allaire, G. (2002) L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes. *Géographie, Economie et Société*, 4(2) pp. 155-180
- Anonyme (2008) Via campessina: Nous pouvons mettre fin à la crise alimentaire communiqué de presse de via campesina pour la journée mondiale de l'alimentation. Pp. 3 in, (Maputo:
- ARI, C.r. (2005?) Ari, rampe de lancement des nerica en Afrique subsaharienne capturé le 10 mai 2010 sur <http://tinyurl.com/66oche>. in,
- Boltanski and L. Thévenot (1991) *De la justification. Les économies de la grandeur.*, (Paris: Gallimard)
- Buttel, F., H. (2003) Envisioning the future development of farming in USA: Agroecology between extinction and multifunctionality? . Pp. 14 in, (Wisconsin: University of Wisconsin)
- Conway, G.R. (1987) The properties of agroecosystems. *Agricultural Systems*, 24(2) pp. 95-117
- Dalgaard, T., N.J. Hutchings and J.R. Porter (2003) Agroecology, scaling and interdisciplinarity. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 100(1) pp. 39-51
- DeLind, L.B. (2002) Place, work, and civic agriculture: Common fields for cultivation. *Agriculture and Human Values*, 19(3) pp. 217-224
- Dewey, J. (1927) The eclipse of the public. Pp. 110-142 in, *The public and the problem* (New York: Henry Holt and company)
- FAO (2008) Perspectives de l'alimentation, analyse des marchés mondiaux : Le riz, capté le 9 mai 2010 sur <http://www.Fao.Org/docrep/010/ai466f/ai466f05.Htm> in, FAO)
- FAO (2009) Bénin : Le riz, un nouvel espoir, capté le 9 mai 2010 sur <http://www.Fao.Org/news/story/fr/item/28612/icode/>. in, (Rome: FAO Media Centre)
- Francis, G.L., S. Gliessman, T. A. Breland, N. Creamer, R. Harwood, L. Salomonsson, J. Helenius, D. Rickerl, R. Salvador, M. Wiedenhoef, S. Simmons, P. Allen, M. Altieri, C. Flora, and R. Poincelot. (2003) Agroecology the ecology of food systems. *Journal of Sustainable Agriculture*, 22(3) pp. 99-118
- Gliessman, S. (1998) *Agroecology: Ecological processes in sustainable agriculture*, (Chelsea: MI : Ann Arbor Press)
- Gliessman, S. (2007) *Agroecology of sustainable food systems*, CRC Press Taylor & Francis Group)
- Godard, O. (1989) Jeux de nature : Quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité. Pp. 303-342 in N. Mathieu and M. Jollivet eds., *Dur rural à l'environnement* (Paris: L'Harmattan)
- Goodman, D. (2003) The quality 'turn' and alternative food practices: Reflections and agenda. *Journal of Rural Studies*, 19(1) pp. 1-7
- Grain, I.a. (2009) Le riz nerica, un autre piège pour les petits producteurs africains , capturé le 10 mai 2010 sur <http://www.Grain.Org/briefings/?Id=215>. in,
- Guei, R.G. and S.O. Keya (2008) *Nerica®: The new rice for Africa - a compendium. Ea somado*, (Cotonou: Africa Rice Center (WARDA)/FAO/SAA; Tokyo, Japan: Sasakawa Africa Association)

- Hassanein, N. (2003) Practicing food democracy: A pragmatic politics of transformation. *Journal of Rural Studies*, 19(1) pp. 77-86
- Horna, D., J., M. Smale and M. von Oppen (2005) Farmer willingness to pay for seed-related information : Rice varieties in nigeria and benin. in D. p. 142 ed., EPT)
- Levkoe, C. (2006) Learning democracy through food justice movements. *Agriculture and Human Values*, 23(1) pp. 89-98
- Louw, A., L. Ndanga and D. Chikazunga (2008) Restructuring food markets in the sub-saharan africa region : Dynamics in context of the fresh produce subsector. A synthesis of country findings capturé le 9 mai 2010
http://www.Regoverningmarkets.Org/en/resources/southern_africa/sub_saharan_africa_regional_synthesis. in, *Regoverning Markets Proceedings* (Pretoria: University of Pretoria)
- Lyson, T.A. (2004) *Civic agriculture: Reconnecting farm, food and community*. . (Hanover and London: Universtiy Press of New England)
- Meyer, Y. (2007) Les préférences des consommateurs. Rapport d'activités pour la mission au bénin de la conseillère en agriculture durable et en accès aux marchés in, (Louvain: Vredeseilanden)
- Nelson, E., L. Gómez Tovar, R. Schwentesius Rindermann and M. Gómez Cruz Participatory organic certification in mexico: An alternative approach to maintaining the integrity of the organic label. *Agriculture and Human Values*,
- Nelson, R.R. and S.G. Winter (1982) *An evolutionary theory of economic change* (New York: Hartcourt, Brace & World)
- Ollivier, G. and S. Bellon (2010) Scientometric mapping of agroecology: Looking for a legend? in, *The potential of Agroecology for the ecological transition of agriculture* (Arlon www.agroecology.eu)
- Patel, R. (2009) Food sovereignty. *Journal of Peasant Studies*, 36(3) pp. 663-706
- Stassart, P. (2005) Construction d'un marché alternatif de viande bovine fermière. *Economie Rurale*, 286-287) pp. 28-43
- Stassart, P. (submitted) The problem of the consumers may be the solution. Special issue on "how sustainable are alternative agrifood systems ?". *Sociologia Ruralis*,
- Stassart, P. and D. Jamar (2008) Steak up to the horns ! The conventionalization of organic stock farming: Knowledge lock-in in the agrifood chain. *GeoJournal*, 73(1) pp. 31-44
- Stassart, P. and M. Lecomte (2006) Délibération consommateurs projet "boeuf" de la "semois", *nous ne désirons pas dire aux éleveurs ce qu'ils doivent faire mais nous souhaitons qu'ils écoutent ce que nous avons appris (18 p.)* in, (Liège: ULg)
- Totin, E. (2009) Problématique de valorisation des produits agricoles locaux : Analyse comparée des stratégies du riz local au bénin, au niger et au sénégal. in, (Louvain La Neuve: Université Catholique de Louvain)
- Tscharntke, T., A. Klein, M. , A. Kruess, I. Steffan-Dewenter and C. Thies (2005) Landscape perspectives on agricultural intensification and biodiversity – ecosystem service management. *Ecology Letters*, 8) pp. 857-874
- Vorley, B. and F. Proctor (2008) Inclusive business in agrifood markets : Evidence and action in, *Regoverning Markets Proceedings* (London: IIED)
- Warner, K.D. (2007) *Agroecology in action*, (Boston: MIT Press)
- Wilkins, J. (2005) Eating right here: Moving from consumer to food citizen. *Agriculture and Human Value* 22(3) pp. 269-273